

7.00 crédits	15.0 h + 60.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Christiaens Frédérique ;Maubille Geneviève (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Pour les étudiants allophones, attester d'un niveau B2 en français et d'un niveau B2 en espagnol.
Thèmes abordés	Traduction de textes économiques, juridiques et techniques et/ou scientifiques
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p><u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <p>1.1, 1.3, 1.4, 1.5 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.7</p> <p><u>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</u></p> <p>1 À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - procéder avec esprit critique et rigueur à une recherche documentaire et terminologique adaptée au texte abordé ; - structurer et exploiter les résultats de la recherche documentaire et terminologique ; - transposer par écrit en français un texte spécialisé rédigé en espagnol en respectant le sens, le registre, la terminologie propre au domaine traité.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Au cours du quadrimestre : évaluation formative du travail de l'étudiant-e.</p> <p>Sessions de janvier et d'août/septembre : examen écrit (évaluation certificative).</p> <p>Pour l'évaluation certificative, l'étudiant-e présentera un examen écrit par volet (économique, juridique, scientifique et/ou technique) en rapport avec la ou les thématique(s) abordée(s) durant le quadrimestre.</p> <p>La note finale sera constituée de trois parties intégrées et d'égale importance. La réussite d'au moins deux de ces trois parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour deux parties entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE. Si la note finale est inférieure à 10/20, seule(s) la ou les partie(s) en échec durant la session de janvier sera ou seront représentée(s) lors de la session d'août/septembre. En cas d'absence injustifiée à l'une des parties, les trois parties de l'UE doivent être représentées durant la session d'août/septembre. Si l'UE n'est pas validée au terme d'une année, les trois parties devront être présentées l'année suivante.</p> <p>Le recours à la traduction automatique (TA) et/ou à l'intelligence artificielle (IA) est possible à condition que l'enseignante l'autorise explicitement dans ses consignes. À la demande de l'enseignante, l'étudiant-e peut être invité-e à signaler l'usage de la TA et/ou de l'IA et à préciser les outils utilisés ainsi que les parties du texte concernées par l'utilisation de ces outils.</p> <p><u>Traduction juridique</u></p> <p>Session de janvier (traduction juridique) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 85% de la note finale correspond à une évaluation certificative en session d'examens (examen écrit) • 15% de la note finale correspond à une évaluation certificative continue basée sur la présence au cours et l'implication de l'étudiant-e pour autant que l'ensemble des conditions suivantes soient remplies : <ol style="list-style-type: none"> 1. L'étudiant-e doit avoir été présent-e à au moins 80% des cours 2. L'étudiant-e doit avoir rendu ou présenté au cours, dans les délais impartis, l'ensemble des travaux exigés. Ces travaux doivent en outre obligatoirement être le fruit d'un travail personnel de l'étudiant-e (sauf consigne contraire). <p>Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, 100% de la note seront attribués à l'évaluation certificative en session d'examens (examen écrit).</p> <p>Toute absence justifiée par un certificat médical sera prise en compte et ne portera pas préjudice à l'étudiant.e.</p> <p>Session d'août/septembre (traduction juridique) : 100% de la note correspond à une évaluation certificative en session d'examens (examen écrit)</p>

Méthodes d'enseignement	Présentiel obligatoire en salle PC
Contenu	<p>Le cours « Ateliers de traduction spécialisée » est une initiation à la traduction de l'espagnol vers le français de textes spécialisés en droit, économie et sciences et techniques.</p> <p>Le cours a pour but l'acquisition de concepts-clés propres à chaque discipline ainsi que de la terminologie, de la phraséologie et du style adéquats par des exercices répétés de traduction, commentés par l'enseignant. Certains exercices de traduction se basent sur l'utilisation d'outils d'aide à la traduction ou sur la traduction automatique.</p>
Bibliographie	<p>Une liste de ressources détaillée sera fournie aux étudiants au début des ateliers.</p> <p>Lectures conseillées</p> <p>Juridique : Enrique Alcaraz Varó et Brian Hugues (2009), El español jurídico. Ariel Derecho.</p> <p>Économique</p> <p>Gallego Hernández, D. (2012). Traducción económica y corpus: del concepto a la concordancia. Aplicación al francés y al español. Alicante: Universidad de Alicante.</p>
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	7		